

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE PROPAGATEUR

Volume VI.

15 Avril, 1896,

Numéro 4

BULLETIN

11 avril 1896.

* * **Léon XIII.**—Le Saint-Père aurait été, disent les journaux, assez sérieusement souffrant la semaine dernière. La vérité est qu'à l'âge de Léon XIII, avec un état général de morbidesse accrue encore par les travaux auxquels Sa Sainteté se livre, il y a toujours lieu à des inquiétudes ; mais, grâce à Dieu, le Souverain Pontife n'a point interrompu le cours de ses réceptions dans lesquelles il apporte constamment une présence d'esprit, un à propos et un tact qui étonnent ses visiteurs. Il s'occupe avec une persistance qui se peut manquer d'être couronné de succès du malheureux état des Arméniens contre lesquels le fanatisme turc, servi par une administration, au fond complice et partageant les mêmes sentiments que la populace, s'acharne avec une cruauté et une tyrannie sans cesse renaissantes.

On sait que de toutes parts, il est fait appel à la charité pour venir au secours des infortunés chrétiens de l'Arménie, menacés dans leur vie après avoir été ruinés dans leurs biens. Il y a eu de grands actes de dévouement de la part de l'admirable Congrégation des frères des écoles chrétiennes, qui ont vaillamment défendu contre la férocité de la soldatesque turque les populations arméniennes. Mais que peuvent de semblables traits de vaillance contre une foule fanatisée. Mgr l'Archevêque de Montréal a joint sa voix à celle des évêques de toutes les parties du monde pour solliciter la charité des catholiques en faveur de leurs frères opprimés. Nous espérons que cet appel ne sera pas prononcé en vain.

* * *

* * **Angleterre.**—Il se produit en ce pays protestant un mouvement vraiment remarquable au point de vue de l'influence croissante des idées catholiques. L'honneur en revient à Léon XIII qui n'a cessé de préconiser, dans ses lettres aux évêques de ce grand royaume, les avantages de l'union dans la foi. Il a été aidé dans ce noble dessein par un digne héritier des vertus des Manning, des Wiseman, par le cardinal Vaughan qui jouit en Angleterre d'une influence considérable et dont la propagande active produit des fruits surprenants. Les conversions individuelles dans les hautes classes de la société, parmi les ministres même du culte, sont nombreuses et pleines d'espérances. Ceci est une consolation au milieu des tristesses que nous ménagent d'autres pays dont on était en droit d'attendre mieux : nous voulons parler de la France et de l'Italie.

* * **En France.**—La persécution, sous les formes légales, qui aident à tromper les masses, continue à sévir contre la liberté de conscience, et les droits reconnus et sanctionnés par le concordat. Nous avons vu que le gouvernement français avait rappelé son ambassadeur près du St Siège, M. de Behaïnes. Il ne l'a pas encore remplacé et les noms mis en avant ne font point augurer une politique d'apaisement. Loin de là. Du reste, on voit dans toutes les mesures, prises à l'égard des évêques, percer la passion sectaire. C'est ainsi qu'on semble, en haut lieu, se prononcer contre le jubilé national accordé par Léon XIII à la France à l'occasion de l'anniversaire de la conversion de Clovis. — Le ministre des cultes a cru devoir rappeler que cette réunion des évêques, dans un but essentiellement patriotique, revêtait à ses yeux un caractère d'hostilité à la République qui la rendait illégale et contraire aux dispositions du concordat. De là à chercher à empêcher les fidèles de remplir leurs devoirs religieux, il n'y a pas loin. Plaise à Dieu qu'on s'arrête dans cette voie funeste. La loi d'abonnement est déjà une atteinte bien grave au principe d'égalité dans l'impôt et une forme non déguisée de confiscation. Une plus grave attaque contre la liberté des pratiques catholiques ne serait pas de nature à arrêter les sectaires de la franc-maçonnerie.

* * *

* * **Italie.**—Ce pays se remet malaisement de l'échec éprouvé en Abyssinie. Il a été obligé d'évacuer Kassala au moment même, où d'après le télégraphe, il faisait annoncer un léger avantage contre les Madhistes. Ces nouveaux ennemis menacent aussi l'Erythrée italienne et ils sont en force pour mener une campagne vigoureuse. Ménelick est rentré dans le Choa où on célèbre la victoire remportée sur les Italiens. On règle, paraît-il, les conditions de la paix avec le roi d'Abyssinie, de telle sorte qu'actuellement la diversion que se propose de faire l'Angleterre avec les troupes du vice-roi d'Egypte pour sauver l'honneur de l'Italie, ne peut servir qu'à éviter un échec contre la marche en avant des Madhistes.

Cette intervention de l'Angleterre a amené de vives protestations de la part de la France et de la Russie, protestations qui à un moment, ont fait craindre une conflagration générale. L'Angleterre avait parlé un peu trop vite. Elle s'en aperçoit aujourd'hui et arrête ses armements en voyant à quels ennemis elle a affaire. D'un autre côté l'attitude des puissances alliées de la France et de la Russie la porte à réfléchir. Il se pourrait bien qu'elle se contentât du succès diplomatique obtenu dans ses rapports avec la France qui paraît avoir été une fois de plus trompée par les déclarations de Lord Salisbury à propos de l'occupation de l'Egypte. Le gouvernement français a cru naïvement les assurances qui lui étaient données pendant qu'on organisait cette expédition, arrêtée maintenant, et que l'Angleterre se joignait à la triple alliance pour aider l'Italie.

On ne voit pas encore, à l'heure présente, ce qui peut sortir d'une politique aussi versatile et qui n'agit que dans l'intérêt du moment.

* * **Manitoba.**—La loi des écoles du Manitoba adoptée en deuxième lecture, comme on sait avec une majorité de 16 voix, n'a pas encore franchi le cap difficile de la troisième lecture. Le chef de l'opposition, M. Laurier, fait une obstruction qui laisse peu d'espoir d'arriver à un vote définitif, avant le 25 avril, date à laquelle expirent les pouvoirs du parlement.

Il serait donc probable que les élections pour le Fédéral eussent lieu très prochainement et qu'elles se fissent sur cette question non encore résolue des Ecoles séparées du Manitoba.

La conférence entre les membres du Gouvernement M. Dikey, le ministre de la Milice, M. A. Desjardins auxquels s'était joint Sir Donald Smith et les représentants du Gouvernement du Manitoba n'a point abouti. M. Greenway a maintenu ses prétentions et tout s'est borné à des échanges de paroles qui n'ont amené aucun résultat. C'était du reste bien prévu. Mais le gouvernement fédéral avait tenu à prouver qu'il était, de son côté, prêt à entendre toute proposition conciliante, et il a sagement agi en faisant cette démarche.

* * *

* * **Nécrologie.**—Sont décédés :

1^o M. le colonel Guillaume Amyot, député fédéral du comté de Bellechasse, P. Q. le 30 mars à Québec, des suites d'une violente attaque de grippe. Il était âgé de 53 ans, était né le 9 décembre 1843. Après avoir fait ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière, il entra au barreau de la province de Québec en 1867, et exerça pendant quelques années les fonctions de substitut du procureur général à Québec. Il s'occupait de journalisme au *Courrier du Canada* et fonda avec M. L. P. Pelletier, la *Justice*. Il prit part en 1885 à la campagne pour vaincre la rébellion à la tête du 9^{ème} Voltigeurs de Québec, ce qui explique son titre de colonel. Il se lança dans la politique et fut élu député de Bellechasse en 1881. Il appuyait la politique de Mercier jusqu'après la chute de celui-ci, mais quelque temps après rentra dans le parti conservateur. Il avait un talent incontestable et était d'un caractère aimable qui lui conciliait de grandes sympathies.

2^o Monseigneur Stephen Vincent Ryan, évêque de Buffalo, le 10 de ce mois. Il était né au Canada, à Almonte, petit village de la province d'Ontario, mais fit ses études au séminaire de St-Charles-Borromée près Philadelphie, E. U., à 19 ans, il entra dans la congrégation des Lazaristes, à Cap Girardeau, Missouri, ordonné prêtre en 1840 par Mgr Kenrick, archevêque de St-Louis, il se consacra à l'enseignement au collège St-Vincent et y resta, à des titres divers, jusqu'en 1857. Puis il suivit la maison mère des Lazaristes transportée en Pensylvanie où il demeura jusqu'en 1863 époque à laquelle il fut promu à l'évêché de Buffalo. C'était un brillant orateur et un lettré, versé dans l'histoire de l'Eglise qu'il avait beaucoup étudiée. A ses funérailles assistaient plusieurs archevêques et évêques parmi lesquels Mgr de Montréal.

VERAX.

LES SACREMENTS

Ou la grâce de l'Homme-Dieu, conférences prêchées dans l'église métropolitaine de Besançon, années 1869, 1870, 1871, 1872 par Monseigneur Besson évêque de Nîmes, Uzès et Alais.

2 vol. in-12..... \$1.50

PREMIÈRE CONFÉRENCE

La Nature et la Grâce.

L'HOMME-DIEU est, au ciel et sur la terre, le centre de toute chose : c'est par lui que vient tout don parfait, c'est à lui que tout mérite se rapporte, c'est en lui que tout doit se consommer éternellement.

L'ÉGLISE est son œuvre, ou plutôt c'est lui-même, car c'est dans l'Église qu'il continue et qu'il prolonge ses miracles, ses bienfaits, ses épreuves, sa vie, sa passion, sa résurrection et sa gloire, jusqu'au jour où il couronnera dans le ciel, comme un chef couronne ses membres, toute cette Église ressuscitée et triomphante.

LE DÉCALOGUE est sa loi, et cette loi, qui a commencé avec le monde, verra le monde finir sans avoir perdu ni un seul précepte, ni un seul mot, ni un seul iota. Elle durera encore au ciel, car au ciel comme sur la terre elle se résume en un seul mot, l'amour de Dieu : *Qui dilexit, legem implevit.*

Croire en Dieu par l'Homme-Dieu et dans l'Église de l'Homme-Dieu, c'est là tout le symbole.

Aimer Dieu par l'Homme-Dieu, et aimer le prochain comme l'Homme-Dieu nous a aimés lui-même, c'est là tout le décalogue.

Mais pour croire et pour aimer, l'homme reçoit la grâce, et cette grâce, c'est encore l'Homme-Dieu. L'Homme-Dieu nous l'a méritée, l'Homme-Dieu nous la donne, l'Homme-Dieu nous l'assure jusqu'à la fin des siècles.

Recevoir la GRACE est la troisième obligation du chrétien ; c'est le sujet de la troisième page de son catéchisme. Voici le nouvel aspect sous lequel l'Homme Dieu se présente à nous dans la magnifique harmonie et la synthèse complète de sa divine religion. Après sa personne, nous avons étudié son Église ; après son Église, sa loi ; il nous reste à étudier sa grâce et ses sacrements. Vous connaissez Dieu, le Père de vos âmes, et Jésus, ce Dieu égal à lui, cet homme semblable à vous ; vous connaissez l'Église, cette mère qu'il vous a donnée et qu'il assiste de son Esprit ; vous connaissez son Décalogue, cette formule en qui se résume toute la loi de nature et toute la loi de crainte, mais qui n'est bien expliquée et bien comprise que par la loi d'amour ou l'Évangile. Venez apprendre à connaître encore mieux Dieu, Jésus-Christ, l'Église, en appréciant le mystère de la grâce et des sacrements. Dieu en est l'auteur, l'Homme-Dieu en est le prix, l'Église en est la gardienne.

La première question qui se présente ici nous fait passer, par une transition facile, de l'étude du Décalogue à l'étude de la grâce. Je la reproduis avec la franche simplicité du catéchisme. Pouvons-nous par nous-mêmes garder les commandements que Dieu nous a faits ? Interrogeons là-dessus la nature et la grâce. Nous verrons comment l'hérésie et l'incrédulité ont méconnu ces deux forces ; comment l'Eglise catholique enseigne la distinction radicale qui les sépare et l'économie divine qui les unit ; comment enfin, soit dans l'ordre naturel, soit dans l'ordre surnaturel, le concours de Dieu est nécessaire à l'humanité.

Vous avez béni, Monseigneur, les prémices de cet enseignement, et vos bénédictions ont attiré autour de cette chair le concours des plus nobles, des plus intelligentes et des plus fidèles sympathies. Je continue sous vos auspices cette œuvre de l'apologétique chrétienne : heureux si l'Eglise en tire quelque gloire, les âmes quelque profit, et que Dieu s'en souvienne un jour pour me faire à moi-même grâce et miséricorde.

I. Il n'y a pas de question qui tienne plus de place dans la théologie et dans l'histoire que celle des rapports de Dieu avec l'homme ; mais il n'y a pas de ténèbres que l'orgueil n'y ait accumulées, et cette question demeurera l'immortel tourment des âmes malheureuses qui ont perverti au dedans d'elles-mêmes le double sens de la raison et de la foi. Deux grandes erreurs se partagent le monde toutes les fois que ce problème est remis à l'étude. L'un exagère les forces naturelles de l'homme et nie l'action de Dieu sur nos destinées ; l'autre abaisse l'homme jusqu'au néant et le réduit à l'état de pure machine. L'un dit : L'homme est tout, et il peut se passer de Dieu ; l'autre dit : Dieu est tout, et c'est lui qui entraîne l'homme fatalement. La première erreur ne voit que la nature, la seconde ne voit que la grâce ; toutes deux ont pour conséquence d'obscurcir la gloire de Dieu et de méconnaître le bonheur de l'homme. Elles dépouillent Dieu de ses attributs, l'homme de son libre arbitre, le monde de sa grandeur, l'Eglise de ses mérites, le ciel de sa parure et de ses élus. C'est l'humanité abaissée, perdue, ensevelie dans les abîmes de l'indifférence et de l'athéisme.

Les anciens connaissaient le stoïcisme, cet isolement moral de l'homme qui s'enivre de son propre mérite, et qui prétend ne tenir que de lui-même les forces nécessaires pour connaître et pratiquer le devoir. Ce rêve de l'orgueil antique ne tomba pas sans retour devant la lumière de la révélation chrétienne ; l'hérésie reprit l'erreur de la philosophie, et Pélage fut pour le Ve siècle un autre Zénon. Cet hérésiarque affirmait que l'homme, dans son état actuel comme dans son état primitif, trouve en soi tout ce dont il a besoin pour éviter tout péché, éteindre toute passion et gagner le ciel. Cette orgueilleuse suffisance indignait la grande âme de saint Jérôme, qui connaissait plus que personne le prix de la grâce et qui appelait continuellement Dieu à son secours pour triompher du mal. Mais le génie de saint Augustin pénétra plus avant encore dans ce cœur enflé d'une si vaine sagesse. Il démas-

qua Pélage, il poursuit ses disciples, devenus plus timides que leur maître, jusque dans leurs derniers retranchements, quand les semi-pélagiens, confessant la nécessité de la grâce intérieure, prétendirent que l'homme, une fois justifié, peut sans un secours spécial de Dieu persévérer jusqu'à la fin.

Ce n'est encore que le premier pas de cette grande erreur. Pélage admettait la Trinité et l'Incarnation ; Socin, plus impie que Pélage, mais aussi plus conséquent, se demanda un jour à quoi servait le sang de l'Homme-Dieu, si ce sang n'était pas une grâce nécessaire à l'homme. Ainsi le sacrifice de Jésus-Christ devient inexplicable, une fois que l'on n'admet plus la nécessité de la grâce, Jésus-Christ n'est plus aux yeux de Socin qu'un prophète, plus grand que tous les autres, dont la passion et la mort sont sans mérite et sans objet pour le salut de l'humanité.

Que reste-t-il à ôter à Jésus-Christ ? Ce titre de prophète. Les rationalistes sont venus après les hérésiarques, et ils ont achevé de dépouiller le divin auteur de notre salut. Ne voyant plus en lui qu'un grand homme dont la morale était plus pure que celle de ses devanciers, ils se sont mis à accommoder la destinée de l'homme au temps, à la vie présente, aux besoins de la matière, ou tout au plus à je ne sais quelle félicité naturelle qui contenterait, dans une autre vie, son ambition réduite à la jouissance de lui-même. La nature se suffit pour atteindre ce but modeste. Toute intervention de Dieu serait inutile ou même dangereuse, parce qu'elle ne pourrait que paralyser ou détruire la nature. La grâce est une illusion. Voilà le dernier mot du rationalisme le plus mitigé. Mais cette illusion est un danger pour l'homme et pour tout l'ordre social. Voilà la dernière et la plus cruelle conclusion du rationalisme le plus conséquent et le plus odieux.

Remontez maintenant le cours des siècles et suivez jusqu'à son berceau la trace d'une autre erreur. Vous trouverez la fatalité ou le Destin pesant sur la tête des dieux et des hommes et assujettissant le ciel même à ses lois inexorables. Homère nous montre tout l'Olympe courbé devant ce maître suprême de toute chose. Virgile consacre ce dogme par un mot fameux : Ainsi le voulaient les destinées : *Sic fata ferebant, C'était écrit*, répétera Mahomet après eux avec une expression plus rude et plus concise encore, Manès donne son nom à la doctrine. Il emprunte aux Orientaux l'idée des deux principes et la formule dans toute sa rigueur. Le dieu du bien et le dieu du mal sont également puissants. Le premier est le créateur de l'âme et de toutes les substances invisibles, le second est le créateur du corps et de toutes les substances visibles. Tous deux réclament une partie de l'homme. Il faut obéir au dieu du bien quand il nous inspire, mais le dieu du mal a droit à la même soumission quand il nous tente. Cédons tour à tour au bien et au mal ; non-seulement la lutte est impossible, mais elle est impie.

La secte du manichéisme, sortie de l'Orient, se répand, d'abord dans le secret, parmi les provinces méridionales de la France, puis, joignant la violence à l'intrigue, elle veut garder à main

armée ces belles contrées devenues la proie de l'erreur. On la retrouve chez les Vaudois comme chez les Albigeois, et il ne faut rien moins que les anathèmes du saint-siège, les armes des croisades, les prédications de saint Dominique, le zèle de l'inquisition, la politique de la France, le nom et les exploits des Philippe-Auguste et des saint Louis, pour remettre sous le joug du devoir ces peuples émancipés par l'erreur, fatales victimes de tous les penchans que déchaîne l'esprit du mal en les déclarant irrésistibles.

L'Allemagne est infectée à son tour de cet affreux poison ; Wicléf et Jean Huss le mêlant à leurs prédications, et Luther, le trouvant, pour ainsi dire, sous sa main, en fait comme le fond de sa théologie corrompue. Selon la doctrine du réformateur allemand, l'homme, dépouillé de toute puissance morale et religieuse, est, sous l'action de la grâce, comme une scie sous la main du charpentier. Le moine déchu épuise son imagination en comparaisons vulgaires pour mieux populariser cet avertissement. Il représente l'homme comme une bête de somme conduite par la bride, ou bien comme un tronc, une pierre, une statue privée de vie, qui n'a ni yeux, ni cœur, ni oreilles. L'œuvre de notre justification ne dépend plus de nous. Dieu nous damne ou nous sauve selon son bon plaisir, sans que nous ayons pu mériter ou démériter. Calvin pense comme Luther : " Nous enseignons, dit-il, que Dieu à décrété dans les siècles éternels d'appeler tel et tel homme au bonheur du ciel et de livrer tel et tel autre aux peines de l'enfer. " Il dit, presque dans la même page et avec une audace plus sacrilège encore : " Nous appelons prédestination le décret éternel par lequel Dieu a fixé dans ses desseins le sort de chaque homme, car il ne les a pas tous créés pour partager la même condition, mais il a réservé les uns à la gloire et les autres à la damnation, et suivant qu'il leur a donné l'existence pour la première ou pour la seconde fois, ils sont prédestinés à la vie ou à la mort. "

Le doux Mélanchthon pense comme le farouche Calvin et le brutal Luther : " Qnoi que tu fasses, que tu manges, que tu boives, que tu travailles de la main, que tu enseignes, alors même que tu pêches évidemment, ferme les yeux sur tes actions pour considérer les promesses divines, et crois avec confiance que tu n'as plus un juge dans le ciel, mais un bon père qui a pour toi le plus tendre amour. "

Le XVI^e siècle avait vu déborder ce torrent d'impiété dans la moitié de l'Europe. Il en reste dans l'âge suivant une écume empoisonnée où Jansénius trempa sa plume, et qui coula pendant cent ans dans les livres de ses disciples. Plus discret, mais aussi dangereux que Luther, Jansénius montre le cœur de l'homme comme le théâtre d'un combat entre la concupiscence et la grâce. Simples spectateurs de la lutte, nous ne pouvons opposer de résistance ni à l'une ni à l'autre de ces deux forces qui se disputent notre vie, et suivant que la grâce ou la concupiscence l'emporte, nous faisons nécessairement le bien ou le mal. Ainsi l'homme est dépouillé de toute liberté et de toute responsabilité : notre volonté n'est plus qu'un mot, et le vieux fatalisme reparait avec tous ses axiomes : *Sic factu ferebant ; c'était écrit !*

Voilà ce que l'incrédulité et l'hérésie ont fait de la nature et de la grâce. L'incrédulité, en niant la grâce, ruine le principe et les fondements du christianisme; l'hérésie en exaltant la grâce, détruit la nature, la moralité, la raison. De part et d'autre on n'entend plus rien, ni à l'histoire, ni à la philosophie, ni aux expériences du cœur humain, ni aux combats qu'il livre, aux victoires qu'il gagne ou qu'il perd sur lui-même. Le dogme de la chute s'obscurcit, la liberté devient incertaine, la vie intellectuelle et morale n'a plus ni mérites, ni espérances, ni sanction. Tout se confond, tout s'abîme dans des ténèbres parties des points les plus opposés, mais ces ténèbres finissent par accabler d'un même poids les âmes perdues; et quand on voit sa foi ou sa raison déchirée ainsi par le sophisme, on se prend à douter, on cherche un refuge suprême dans l'indifférence. Soyons plus sage; cherchons dans l'enseignement de l'église cette lumière perdue. Demandons lui d'établir entre la raison et la foi, entre la liberté et la grâce, cet accord sublime que demande la vérité même. Où sera la vérité, sinon à rendre gloire à Dieu sans avilir l'homme et sans l'exalter; sinon à honorer la grâce, sans nier ou étouffer la nature?

II La doctrine catholique, en distinguant dans l'homme la nature et la grâce, laisse à ces deux ordres leur caractère, assure à l'homme sa liberté, reconnaît dans Dieu tous ses attributs, et demeure conforme nonseulement à l'Écriture, mais aux enseignements de la plus saine raison.

La nature et la grâce viennent de Dieu, mais elles sont profondément distinctes, dès leur origine, dans leur substance, dans leur développement et dans leur fin.

De ces deux forces, l'une, intime, spontanée, inaliénable, personnelle à l'homme et inséparable de son existence, relève de Dieu comme tout ce qui est sorti de sa main, non d'une manière immédiate et directe, mais en vertu de l'ordonnance générale du monde, et de la dépendance où sont, vivent et se meuvent toutes les choses créées sous le regard du créateur : c'est la nature. L'autre étrangère à l'homme, supérieure à lui et même à toute créature, est le résultat de l'action directe et immédiate de Dieu sur notre âme : c'est la grâce.

A l'ordre naturel appartiennent toutes les facultés et toutes les puissances qui conviennent à l'homme d'après l'essence même de sa constitution et qui ne peuvent ni se détruire ni se perdre.

A l'ordre surnaturel, tous les avantages supérieurs qui vont au delà de l'essence de l'homme, et qui, ne pouvant en sortir par voie de développement, y accèdent du dehors pour le transformer, le perfectionner et l'élever.

La nature est inséparable de l'homme, dit saint Augustin, la grâce peut en être séparée. Ce maître subtil et profond rend en deux mots toute cette différence, mais notre langue est impuissante à traduire avec une parfaite exactitude la concision de la langue latine : *Deus condidit naturam, largitus est gratiam.*

Pour la mieux saisir reportons-nous, à l'origine de l'humanité.

Dieu, dit la Genèse, *créa l'homme à son image et à sa ressemblance*. Ces deux expressions inaugurent, dès la première page de l'Écriture, par une distinction profonde, l'ordre naturel et l'ordre surnaturel. Les Pères de l'Église les distinguent dans leurs commentaires, appliquant la première à la nature, la seconde à la grâce, et faisant remarquer avec soin que les deux ordres, quoique formellement distincts, ont le même auteur, qui est Dieu et se réunissent dans la même unité vivante, qui est l'homme.

C'est par la nature que l'homme est fait à l'image de Dieu ; c'est par la grâce qu'il est fait à sa ressemblance.

Dieu en se disant à lui-même *Faisons l'homme*, l'a imaginé tout ensemble et dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce, car il n'y a pour lui ni temps ni succession ; mais pour nous qui sommes obligés de parler la langue du temps, nous mettons la succession des actes là où il n'y a que la priorité du principe et nous expliquons ainsi, avec des formules imparfaites, les opérations simultanées du Créateur. Qu'il nous soit donc permis de dire : Dieu imagine d'abord l'homme dans sa réalité bornée, il le voit encore bien éloigné de lui et n'offrant qu'une image ébauchée de ses perfections ; c'est l'homme de la nature. Puis, rapprochant la distance qui le sépare de lui, il le soumet à son activité, en se faisant le principe immédiat et direct de ses opérations. Ce n'est plus seulement l'image de Dieu, c'est sa ressemblance, c'est l'homme de la grâce.

Le premier homme le sentait bien, ce sentiment le domina dans le paradis ; ce fut en l'éveillant et en le flattant que le démon s'approcha de lui et l'attaqua dans l'état de la grâce primitive. *Mangez de ce fruit ; vous serez comme des dieux : eritis sicut dii*. Adam ne s'en étonne pas, car il est tout rempli de la grâce, il sort des entretiens intimes du Seigneur, c'est le Seigneur qui en se promenant dans le jardin, selon l'expression de l'Écriture, l'a mis sur le chemin de sa lumineuse destinée.

Ainsi l'ordre naturel et l'ordre surnaturel sont, dans l'histoire de l'humanité, de la même date aussi bien que du même auteur. Adam, le chef de notre race, en a possédé à la fois tous les avantages dans l'intégrité d'innocence et de justice où Dieu l'avait établi. Toute sa postérité était comprise en lui comme une fleur dans son bouton ou un fruit dans son germe. S'il fût sorti victorieux de l'épreuve offerte à son obéissance, il eût conservé pour lui-même et transmis à ses descendants tous les dons, tant naturels que surnaturels, que Dieu lui avaient faits. Nous aurions joui, dans l'ordre naturel, des qualités encore intègres qui appartenaient à l'homme en tant qu'il est l'image de Dieu, et dans l'ordre surnaturel, des privilèges qui l'élevaient au-dessus de lui-même en tant qu'il est sa ressemblance.

Mais la distinction des deux ordres subsiste après comme avant le péché. La beauté naturelle de l'homme et du monde est altérée, mais elle n'est pas détruite. La raison est affaiblie, mais elle garde ses qualités essentielles. La liberté humaine est moins vaillante, mais elle subsiste avec toute sa responsabilité et tout

son honneur. Nous demeurons malgré notre déchéance, un être de race divine, et l'apôtre saint Paul emprunte cette qualification aux poètes païens pour en faire valoir devant l'aréopage la justesse et la grandeur ; une image de Dieu, et cette noble expression se trouve dans les deux Testaments ; une créature appelée par la nature même à la connaissance de son Seigneur et de son maître ; enfin, quoique d'une façon moins éminente qu'auparavant, le représentant de Dieu sur la terre et le roi de la création. Le psalmiste peut s'écrier toujours que la lumière d'en haut éclate sur le front de l'homme et que la joie du Seigneur remplit son âme : *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine : dedisti lætitiã in corde meo.* Les païens mêmes sont frappés de cette beauté qui nous reste, ils la célèbrent en vers magnifiques, et Ovide se fait l'interprète de toute l'antiquité en saluant dans l'homme le seul être qui lève un front noble et qui regarde le ciel :

Os homini sublime dedit cœlumque tueri
Jussit et erectos ad sidera tollere vultus.

Ce n'est qu'aux anges que l'homme cède le pas ; il demeure, malgré les conséquences de sa chute, couronné de gloire et d'honneur. Il y a pour l'homme déchu une loi à suivre qui oblige son intelligence, son cœur et sa volonté ; le péché blesse cette loi, l'idolâtrie la méconnaît ; la loi, l'obligation, la responsabilité, le mérite et le démérite, la punition et la récompense, toute la morale subsiste, au témoignage de l'Écriture comme au témoignage de la raison, dans l'ordre naturel. C'est l'honneur de l'intelligence de la comprendre, c'est le devoir de la liberté de l'observer.

Mais au-dessus de cet ordre s'élève l'ordre surnaturel, c'est-à-dire la justice et la sainteté que l'homme possédait au premier jour, qu'il a perdues par la faute d'Adam, et que le Christ lui a rendues. Non seulement l'homme a reçu, dès l'origine, une âme vivante et raisonnable, et cette âme, douée de raison, se gouverne elle-même par sa volonté ; mais il a eu aussi l'Esprit de vie, c'est-à-dire, selon l'expression de saint Cyrille, l'Esprit qui est donné par le Fil à la créature et qui la transfigure d'une manière sublime et divine. Cette prérogative, que la simple nature de l'homme ne saurait ni pressentir ni comprendre, et dans laquelle la rédemption l'a réintégré, lui donne, par adoption, les droits que le Fils a par nature. Il sera le cohéritier de Jésus Christ dans le royaume du Père, et la béatitude qui appartient au Fils sera elle-même son partage. Tel est l'ordre surnaturel. Dieu nous le laisse entrevoir dès le moment même qui suit le premier péché. Il nous donne l'espoir de le reconquérir, et il en fait apparaître la grâce dans toute l'économie de l'Ancien Testament. La Bible nous dit : la grâce doit venir. L'Évangile nous dit : la grâce est venue. L'homme Dieu l'apporte, l'annonce, la répand, la laisse à son Église, et continue à opérer, par la parole et par les sacrements, la renaissance de l'homme à cette vie surnaturelle et

divine dont il lui a rendu le bienfait par son Incarnation et par sa mort.

L'action de Dieu suit la même voie dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel. Libre de ses dons, maître de les donner quand il l'oi plaît, Dieu les attache, dans les deux ordres, à des personnes que l'on trouve partout, à des actes faciles à faire, à des objets qui deviennent comme les marques incontestables, les signes authentiques de sa présence, et qui la font reconnaître. Ainsi, l'homme est aidé de Dieu dans l'ordre naturel, non-seulement par la loi écrite au fond du cœur, par le témoignage de la conscience, par les appels intérieurs, les goûts élevés et les nobles penchants de son âme, mais par l'éducation qu'il reçoit, par les exemples que l'histoire lui donne, par les encouragements de ses semblables, les traditions de sa famille et les récompenses de sa patrie. Toutes ces forces réunies, tant du dehors que du dedans, l'attirent au bien et lui facilitent la pratique de ses devoirs. Il en est de même dans l'ordre surnaturel. L'action présente et directe de Dieu ne se fait pas seulement sentir au dedans, mais elle se signale et se révèle au dehors. Des dons supérieurs de la grâce sont distribués par des personnes revêtues d'un caractère sacré, qui sont nos parents dans la vie spirituelle. Les prêtres, ou les pères de nos âmes, nous donnent la grâce de mille manières. L'exemple des saints, la prédication évangélique, les rites de l'Eglise, les cérémonies du ministère, sont autant de grâces. Mais l'action douce et familière de Dieu sur nos âmes éclate surtout dans les sacrements. Là une goutte d'eau ou d'huile consacrée, une main qui s'étend sur notre tête, un peu de pain ou de vin, un ou deux mots tombés d'une bouche sacerdotale, cachent la vertu divine et surnaturelle. Dans l'ordre de la grâce comme dans l'ordre de la nature, Dieu se voile pour se donner, et il se fait sentir et deviner plutôt qu'il ne se montre. La différence entre les deux ordres demene essentielle et profonde, mais le Dieu de la grâce est le même que le Dieu de la nature, et son action éclate par des analogies qui rapprochent les deux ordres et qui y révèlent le même dessein et le même auteur.

Les deux ordres diffèrent ainsi, dès leur origine, de substance et de développement, sous le regard de Dieu, qui les a créés, et dans la personnalité vivante de l'homme, en qui ils sont réunis. Leur but achève de les distinguer. Le dernier terme de la nature aussi bien que le dernier terme de la grâce, est de connaître Dieu, de l'aimer et d'en jouir. La manière naturelle de connaître Dieu, c'est de le voir dans sa création, en s'élevant de la vue et de l'analyse de l'ouvrage à l'idée de l'ouvrier, mais ce que Dieu veut donner à l'homme dans l'ordre surnaturel, consommé en Paradis, ce n'est plus le reflet aperçu dans *le miroir*, ni le secret deviné de *l'énigme*, c'est l'inondation de sa gloire *contemplée face à face*. *Je connaîtrai Dieu*, dit l'Apôtre, *comme je suis connu de lui*. Connaissance pleine, entière, immédiate, sans intermédiaire et sans voile, qui fera de la créature un même esprit avec Dieu, la rendra participante à la nature divine et la transformera à sa ressemblance.

A cette connaissance naturelle et surnaturelle de Dieu correspond un double amour qui en est le fruit. L'amour naturel que l'homme doit à Dieu est celui d'une créature pour son auteur, et les païens eux-mêmes seront accusés de l'avoir méconnu en lui refusant le culte qu'ils lui devaient dans la mesure de leur connaissance imparfaite. Mais dans l'ordre de la grâce, cet amour, œuvre du Saint-Esprit, dépasse toutes les conceptions; il fait de la créature, encore infiniment éloignée de son créateur, un enfant, héritier de Dieu même, à qui il daigne communiquer ce qu'il a de meilleur et de plus sublime. Cet amour pare notre âme d'une beauté céleste; l'éclat en est si grand que Dieu lui-même conçoit de l'amour pour elle, qu'il l'aime de l'amour d'un fiancé, et qu'il la pénètre et la remplit de toutes parts jusqu'à ce qu'il ait justifié sa propre parole : *Je suis en eux et vous en moi, afin qu'ils soient tous réunis en un.* De cette connaissance et de cet amour naît la félicité surnaturelle. Ce n'est pas le salaire, tel qu'un serviteur peut le mériter par son travail. C'est le droit du fils de la maison. Ce bonheur, ce sera celui de Jésus-Christ, comme celui de Jésus-Christ n'est pas autre que le bonheur de Dieu même. Ce bonheur, c'est la victoire, le triomphe, la béatitude de Jésus-Christ élevant transfigurant les âmes jusqu'à leur ressemblance avec Dieu, et les associant, par une participation adoptive, à toutes les splendeurs de sa gloire, de son amour et de sa joie.

Voilà le monde de la nature et le monde de la grâce. Ces deux mondes sont distincts, mais unis; ils s'expliquent l'un par l'autre, et ils donnent ensemble la clé des Ecritures et de tous les mystères de l'âme. La grâce n'écrase pas la nature : elle la relève, elle l'embellit et la perfectionne : mais la nature ne remplace pas la grâce : elle l'appelle à son secours et ne peut plus s'en passer. Vous les distinguerez dans leur substance, dans leur action, dans leur but; vous ne les séparerez pas. Il n'appartient pas à l'homme de dire à Dieu : " Tu m'as élevé trop haut, tes dons m'importunent et ta félicité surnaturelle est une conquête trop difficile à ma vertu. " Dieu s'est posé lui-même comme la fin et la récompense de toute l'humanité. Il veut être notre voie par sa grâce, notre vie par sa gloire. Il l'a fait voir en creusant au fond de notre être l'abîme influi des vœux que nous formons; il le déclare en envoyant son Fils pour nous ouvrir les portes du ciel; il charge l'Eglise de le répéter en son nom, en tenant de sa part ces portes toujours ouvertes et toujours marquées du sang de son Fils. Il va comme l'aigle qui prend ses petits sur ses ailes, les excite à voler, et leur donne par son exemple, par ses cris, par ses secours, un rapide essor à travers la lumière et l'azur. Ainsi Dieu a ravivé dans la nature humaine le germe de la grâce primordiale que le péché d'Adam avait étouffé. Il la couvre de son sang, il la prend sous les ailes de sa croix, il réveille en elle le souvenir et l'instinct de sa destinée glorieuse, il la détache doucement des ombres de la nature et du temps, et, lui faisant comprendre qu'elle est par elle-même impuissante à arriver à sa fin, qui est la vision de l'essence divine, il lui ouvre par sa grâce la véritable voie pour

lui faire goûter dans la gloire la vérité et la vie. Ainsi s'expliquent, d'abord dans cette lumière encore obscurcie qui est la grâce, puis dans cette lumière complète qui est la gloire, la force, la justesse et la plénitude de ces paroles : *Je suis la voie, la vérité et la vie*. La lumière de la grâce et la lumière de la gloire ne sont qu'une seule et même lumière. L'une éclaire la voie, semblable au soleil qui se lève ; l'autre éclate et rayonne au port, semblable au soleil dans la superbe parure de son midi. La vie surnaturelle commence et se développe ici-bas ; elle s'épanouit au ciel ; mais c'est la même vie, et cette vie n'aura point de terme.

III. Telle est l'ordonnance dans laquelle la nature et la grâce sont réunies par les conseils de l'économie divine. C'est Dieu qui l'a réglée, c'est aussi Dieu qui la maintient.

L'action de Dieu est nécessaire à l'homme dans les deux ordres, et le rationaliste, qui n'admet que la nature, en méconnaît la faiblesse et les besoins, quand il renonce à la lumière et à la force d'en haut pour s'éclairer.

Je ne parle pas seulement de la nature déchue, à qui le mal est si cher, et qui a pour le bien si peu de goût et d'attrait. Imaginons l'homme exempt de la faute originelle ; bornons pour un moment, par une supposition invraisemblable, ses désirs et sa destinée à ce bonheur limité que rêve le rationaliste moderne ; ne voyons en lui que cet animal raisonnable, tel que le définissait la philosophie ancienne, avec les deux éléments, si opposés l'un à l'autre, qui le constituent. Il est moitié chair et moitié esprit ; sa conduite le place entre l'ange et la bête, et sa vie est un perpétuel mystère. C'est l'inévitable effet de sa double nature, et cet effet ne s'observe et ne se perpétue qu'en lui. Il voit l'oiseau fendre l'air d'une aile indépendante, l'animal rugir sans peine au fond des bois, les monstres marins parcourir, appuyés comme sur une rame toujours sûre d'elle-même, l'immensité des eaux, l'arbre donner, selon la saison, ses feuilles, ses fleurs et ses fruits, la mer envahir et quitter la plage avec une régularité majestueuse, les astres, fidèles à leur lever et à leur coucher, justifier dans leur marche leur passage, leurs éclipses, les calculs les plus hardis ; et quand, après avoir considéré ces être doués d'une félicité si merveilleuse pour accomplir leur mission, il se considère lui-même avec les tendances si contraires dont il est doué, quelle est la pensée qui lui reste et la conclusion qu'il tire, sinon que, seul dans tout l'univers, il trouve dans sa nature un obstacle intime, constitutif, permanent, à l'accomplissement de sa destinée !

Sa destinée, même naturelle, est de percevoir la vérité. Il a le devoir d'abord de la connaître et ensuite de la croire, mais si le raisonnement peut lui démontrer l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, le dogme des peines et des récompenses, il y a loin de la possibilité de les comprendre au courage de les croire et surtout de les croire toujours. Le raisonnement est inaccessible à l'enfance, et la vérité est pour tous les âges. Il ne convient pas à tous les esprits, et la vérité est pour tous les hommes. Il se mêle d'ombres et de doutes, et la vérité doit frapper l'esprit comme le

soleil frappe la vue. L'intelligence étant unie à la matière perd une partie de ses qualités et se sent appesantie dans son essor. Tantôt c'est le corps fatigué ou malade qui ne met plus complètement à notre service les organes de la pensée ; tantôt ce sont les passions qui abaissent ou qui gênent le vol de l'âme vers les objets invisibles. Enfin la mobilité toujours inquiète de l'esprit l'empêche de se reposer dans la vérité connue, lui fait souhaiter de chercher plutôt que de croire, et l'enchaîne à ce perpétuel *que sais-je ?* à ce misérable *peut-être*, qui demeure, dans la philosophie moderne comme dans la philosophie ancienne, le dernier mot de l'âme puissante à résoudre les plus importants problèmes et à secouer le poids de ses derniers doutes. Aristote meurt en jetant au milieu de ce scepticisme importun un cri de foi et de liberté vers Dieu : " J'ai vécu dans le doute, je meurs dans l'incertitude, j'ignore le but de mon voyage. Etre des êtres, ayez pitié de moi ! " Gœthe, cette autre victime du doute, n'en peut plus supporter les ténèbres à la dernière heure, et quand son âme est près de s'échapper du corps, elle exhale dans un cri tous les désirs de sa vie : De la lumière ! de la lumière !

La destinée, même naturelle, de l'homme exige qu'il acquière la vertu et qu'il évite le vice. Mais ici se présente encore la constitution intime de l'homme avec tous les combats que l'esprit et la chair peuvent se livrer au dedans de lui-même. Il a comme l'ange le germe de l'orgueil, de l'égoïsme, de la révolte ; il a comme la bête l'instinct de la sensualité et de la paresse. S'il monte, il se perd dans la fumée de l'orgueil et il tente d'escalader le ciel ; s'il descend, il se ravale même au-dessous de l'animal, car l'animal est encore retenu par l'instinct, tandis que la raison pervertie ne met point de bornes à son délire. Que l'homme puisse de lui-même pratiquer quelques vertus et fuir quelques vices, rien n'est certain ; mais il n'est pas moins certain que ce long et perpétuel effort nécessaire pour pratiquer toutes les vertus morales et résister à tous les vices pendant toute la durée de la vie, est au-dessus de l'homme, à cause de la discorde qui règne entre les deux puissances de son être, de leur action réciproque, de leurs tendances contraires et du but opposé que cherchent la matière et l'esprit. Voilà le combat, il est inévitable, terrible, incessant ; il n'y a ni paix, ni trêve, ni merci. Quelle est l'heureuse intervention qui assurera la victoire de la vertu sur le vice ?

Ce n'est pas tout : voici les passions nées, développées, excitées par l'union même des deux substances dont l'homme se compose. L'homme ne peut pas plus en arrêter le premier élan qu'il ne peut comprimer les battements de son cœur, et avant l'exercice de toute liberté, avant même de toute avertance, il se sent envahi et prévenu par la violence du désir. La volonté est libre, mais le désir est fatal. Il y a des climats où ces désirs passionnés se déchaînent avec plus de fureur ; il y a des races, des nations, des familles où ils coulent dans les veines avec un sang plus vicié et plus corrompu. Les habitudes perverses diminuent encore la liberté. Ces habitudes communiquées du père aux enfants affai-

blissent par avance la conscience, la volonté, les sentiments de l'honneur et du devoir. Aussi que d'hommes, violemment inclinés vers la matière par leur nature à la fois passionnée et débile, lâchent peu à peu la bride à toutes ses concupiscentes ! L'histoire de leur âme est écrite dans toutes les littératures. Le joug de la matière pèse à cette pauvre âme dès le commencement ; elle fait des efforts pour s'y soustraire, puis elle se contente de s'en plaindre : elle l'accepte un peu après, bientôt elle le déclare honorable autant qu'impérieux, et, faisant des passions le charme de sa vie, elle finit par y mettre toute sa joie, toute sa gloire, tout son avenir, tout son paradis, jusque dans les cruelles amertumes et les affreux dégoûts qui changent ce paradis imaginaire en un véritable enfer. O nature, que tu es malheureuse ! ô raison, que tu es impuissante ! Demander à de telles âmes la pratique naturelle et constante des vertus morales sans le secours d'en haut, n'est-ce pas demander l'impossible ?

Menez-la maintenant à sa destinée, cette misérable nature, à qui sa condition mixte a fait une intelligence si peu maîtresse d'elle-même, un cœur si faible, des passions si vives, transformées si souvent en habitudes tyranniques. Pour qu'elle accomplisse cette destinée, même dans l'ordre naturel, il faut qu'elle pratique la justice, la piété, la chasteté, la tempérance. Or, ces préceptes de la morale universelle, reconnus comme vrais et obligatoires pour tous les hommes, sont gênants et coûteux. Ce qui nous coûte le plus, ce n'est pas de nous prosterner dans les temples, de prier à certaines heures dans les assemblées publiques, d'observer les abstinences et les jeûnes aux jours marqués, de nous accuser de nos fautes dans l'ombre d'un confessionnal ni d'aller nous asseoir à la table de la communion annuelle. Ce qui nous coûte le plus, c'est de réprimer au dedans de nous-mêmes l'esprit d'orgueil, d'intérêt, de vengeance et de volupté. Ce qui nous coûte le plus, ce n'est pas d'être catholique, c'est d'être honnête. Pour posséder cette honnêteté morale, il faut se vaincre soi-même, non pas une fois, mais toujours ; il faut triompher de sa chair, non-seulement malgré la faiblesse, mais encore malgré l'inconstance de l'esprit ; il faut vivre, demeurer, mourir fidèle à ses devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers soi-même. Séparez-vous tant que vous voudrez de toute croyance surnaturelle et de pratique religieuse, la morale naturelle suffit pour vous accabler, et, à défaut d'un secours divin, vous ne tarderez pas à perdre jusqu'à vos droits imaginaires à cette félicité naturelle dont vous faites le but légitime d'une vertu purement humaine et le rêve de votre raison dévoyée.

Tel est le besoin que l'homme a de Dieu, à ne considérer que sa nature. Ce besoin éclate et se fait sentir du commencement à la fin de la vie dans l'intelligence, dans la sensibilité, dans la volonté. Il est inséparable de notre origine et de notre destinée, même naturelle. Créatures, nous dépendons de l'être incréé ; finis et bornés, nous cherchons l'être infini et éternel, où nous puissions appuyer notre faiblesse. La philosophie antique a

reconnu cette vérité par la bouche de ses plus nobles interprètes. Platon a béni le Ciel de lui avoir prêté son concours. Il fait dire à Socrate : " La vertu vient de Dieu ; elle n'est pas naturelle à l'homme et ne peut même s'apprendre si elle ne survient pas par une influence divine. " Ailleurs, Socrate s'adresse à Alcibiade : " Sais tu, Alcibiade, comment tu peux sortir de l'état où tu es? — Si tu le veux, Socrate. — Tu dis mal, Alcibiade. — Comment faut-il dire? — Si Dieu le veut. "

La philosophie moderne confesse la même vérité. Voici le témoignage d'un homme qui, ayant passé sa vie à étudier lui-même, a reconnu le vide absurde et orgueilleux du rationalisme : " Le secours de Dieu nous est nécessaire, dit Maine de Biran, dans les choses mêmes qui sont ou qui paraissent être en notre pouvoir. Il faut toujours être deux, et l'on peut dire de l'homme même individuel : *Væ soli!* Si l'homme est entraîné par des affections déréglées qui l'absorbent, il ne juge ni ces objets ni lui-même ; qu'il s'y abandonne, il est malheureux et dégradé : *Væ soli!* Si l'homme, même le plus fort de raison et de sagesse humaine, ne se sent pas soutenu par une raison, par une force plus haute que lui, il est malheureux, et quoiqu'il en impose au dehors, il ne s'en imposera pas à lui-même. La vraie sagesse, la vraie force consiste à marcher en présence de Dieu, à se sentir soutenu par lui ; autrement, malheur à son isolement : *Væ soli!* "

Vous entendez ce cri : c'est le cri de tout homme qui écoute sa nature et qui ne s'abuse pas volontairement lui-même.

Mais il faut creuser le mystère plus avant. L'homme sent qu'outre sa dépendance naturelle de Dieu, il a contracté une infirmité native, qu'il porte la peine d'une faute héréditaire, et qu'il y a pour lui une nécessité plus grande encore de trouver une main qui l'aide à réparer les ruines de sa nature déchue. La raison, déjà si courte, est devenue plus courte encore par l'effet du péché originel. Notre volonté, déjà portée au mal, a, par l'effet du péché, encore moins de force pour aller au bout d'elle-même. La sensualité, ayant rejeté le joug de la raison, s'est abîmée dans le dérèglement. Ces deux bases de tout ordre religieux et moral, la raison et la volonté, n'ont pas été altérées dans leur essence ; elles ne sont pas détruites, mais affaiblies et attaquées de toutes parts. Elles conservent quelque lumière, mais une lumière éclipse ; quelque puissance, mais une puissance amoindrie. L'inclination au péché s'est fortifiée, et l'âme, ouvrant toutes ses portes aux regards du vice, aux fausses maximes, aux mauvais exemples, se livre comme d'elle-même à cette tentation qui a séduit notre premier père, et qui se renouvelle sur toute sa race avec l'autorité acquise d'un premier succès. Comment arracher à la domination du démon cette nature blessée à mort, en qui tout a été ainsi détérioré et corrompu ? Notre nature réclame ainsi, non seulement parce qu'elle est infirme, mais parce qu'elle est déchue, un concours particulier de Dieu. Elle a beau chercher comme Archimède ce point d'appui par toute la terre, ce n'est pas à la terre, c'est au ciel qu'il faut jeter l'ancre. C'est au ciel

qu'il faut demander le levier avec lequel nous rêvons de voir toujours juste, de vouloir toujours ferme et de faire toujours bien.

Mais ce besoin de Dieu, qui se fait sentir dans l'ordre naturel amoindri par notre déchéance primitive est tout autrement profond quand nous nous élevons à l'idée de notre vocation chrétienne. C'est la foi de l'Eglise catholique, apostolique et romaine que Notre-Seigneur Jésus-Christ a fondée, en rachetant le monde, un ordre nouveau de mystères et de devoirs couronné par une gloire et une félicité qui dépassent la nature autant que le ciel dépasse la terre. Cette jouissance parfaite de celui qui est pour nous le souverain bien n'est pas autre chose que notre fin surnaturelle. A cette fin il faut approprier les moyens ; il faut surnaturaliser la raison et la volonté ; il faut donner des ailes à cette créature que Dieu attire, qu'il appelle, qu'il presse de monter à lui, qu'il veut admettre à le contempler d'une vue pleine et claire, sans nuage et sans ombre, tel qu'il est et face et face, pendant les siècles éternels. Telle est la nécessité de la grâce dans cet ordre nouveau, la grâce élève, elle ennoblit, elle transforme nos actes, elle leur donne le caractère et le mérite qu'ils doivent avoir pour nous faire entrer, avec toutes nos espérances, dans cet ordre supérieur dont la beauté s'épanouira dans le ciel.

Il est donc souverainement raisonnable que nous venions dire : Dans l'ordre de votre fin surnaturelle, vous ne pouvez rien sans la grâce. Jésus-Christ le déclare expressément : *Sans moi, vous ne pouvez rien faire : Sine me nihil potestis facere.* L'Apôtre l'enseigne : *Nous ne sommes pas capables de former de nous-mêmes aucune bonne pensée ; c'est Dieu seul qui nous donne ce pouvoir.* Il déclare que la grâce nous est nécessaire non-seulement pour nous communiquer la foi, mais pour l'accroître dans notre âme, non-seulement pour nous donner le mérite de croire, mais encore celui de souffrir. Il écrit aux Philippiciens : *Nous avons confiance que celui qui a commencé en nous une bonne œuvre la continuera jusqu'au jour de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* Aux Ephésiens : *Il vous a été donné, en vue de Jésus-Christ, non-seulement de croire en lui, mais encore de souffrir pour lui. C'est la grâce qui vous a sauvés par la foi, et cela ne vient point de vous, car c'est un don de Dieu.* L'Eglise a confirmé et développé cette doctrine par la voix des papes et des conciles, montrant comme la miséricorde divine nous prévient, nous accompagne et nous suit. Cette miséricorde nous prévient afin que nous voulions ; elle nous accompagne lorsque nous voulons ; elle nous suit après que nous avons voulu. Ce sont les expressions mêmes par lesquelles David la célèbre : *La miséricorde de Dieu me prévendra..... Ma miséricorde est avec lui,* dit le Seigneur, et ailleurs : *Sa miséricorde me suivra.* Enfin tout ce que les Pères ont écrit sur ce sujet se renferme avec une admirable concision dans ces deux lignes de saint Augustin : Dieu commande la continence, mais c'est aussi Dieu qui la donne. Il la commande par la loi et il la donne par la grâce. Il la commande par la lettre et il la donne par l'esprit.

Cette nécessité où nous sommes d'obtenir la grâce entraîne

pour nous la nécessité de la demander. Jésus Christ nous en a avertis en nous enseignant à prier. Qu'est-ce que le *Pater*, sinon l'expression de nos besoins et de nos vœux ? Et que sollicitons-nous du Seigneur pour nous assurer la délivrance de tous nos maux ? La grâce. C'est le mot qui résume la sixième demande du *Pater* : *Ne nous laissez pas succomber à la tentation*. Jésus a dit ailleurs : *Veillez et priez, afin que vous n'entriez point en tentation*.

Quelle est la page de l'Écriture qui nous rappelle pas nos faiblesses, nos dangers et le besoin impérieux que nous avons de la grâce pour combattre et pour vaincre ? Quelle est la page de l'histoire sacrée où la grâce de Dieu ne soit pas invoquée, attestée, signalée ou remerciée publiquement ? Prenez le mot de grâce dans son sens le plus large : c'est une grande aumône faite à une grande misère, c'est l'expression abrégée du christianisme, c'est le mot d'ordre de toute la société. L'idée que le mot exprime correspond si bien aux nécessités de l'ordre tant naturel que surnaturel, qu'elle est entrée à tout jamais dans la langue des affaires, des lois et des traités. C'est à ce mot que les nations chrétiennes se reconnaissent pour sœurs ; c'est à ce titre que les évêques enseignent et que les rois gouvernent ; c'est sous ce nom que les siècles et les années commencent et achèvent leur cours. Nous sommes en l'an de grâce 1869. Je finis sur cette réflexion : dans l'ordre naturel comme dans l'ordre surnaturel, rois et peuples l'avouent, tout vit, tout s'anime, tout marche et se soutient par un seul agent, par la grâce de Dieu !

ATLAS SCRIPTURÆ SACRÆ

DECEM TABULÆ GEOGRAPHICÆ

CUM INDICE LOCORUM SCRIPTURÆ SACRÆ VULG. EDIT.,

SCRIPTORUM ECCLESIASTICORUM ET ETHNICORUM

Auctore Dre RICH. v. RIËSS, canonico capitul. Rottenburg

In Folio..... \$1.75

MEDITATIONUM ET CONTEMPLATIONUM

S. IGNATHI DE LOYOLA

PUNCTA

LIBRI EXERCITIOTUM TEXTUM DILIGENTER SECUTUS EXPLICAVIT

FRANCISCUS DE HUMMELAUER S. J.

Cum approb. Revmi archiep. Friburg. et super. ordidis

1 vol. in-12 de 436 pages..... \$1.00

PARTIE LÉGALE

Rédacteur : ALBY

PRET

QUESTION.—J'ai prêté cent piastres à un individu, sans écrit quelconque. On me dit que ma créance se prescrit par 5 ans comme un billet. Est-ce vrai ?

Un habitant.

RÉPONSE.—La loi n'établit pas de prescription spéciale dans ce cas. En conséquence votre créance n'est sujette qu'à la prescription trentenaire. C'est la disposition de l'article 2242 du code civil.

ARRESTATIONS

QUESTION.—Une personne peut-elle arrêtée sans mandat ?

Un citoyen.

RÉPONSE.—En règle générale, non. Il y a cependant des cas spéciaux dans lesquels un agent de la paix est justifiable de procéder à faire une arrestation sans mandat. Ainsi jugé en janvier dernier par la cour supérieure à Montréal, (Mathieu, juge.)

Re

BEAULIEU

vs

LA CITÉ DE MONTRÉAL

C'est d'ailleurs la disposition expresse de l'article 22 du *Code Criminel*, 1892.

22. Tout agent de la paix qui, pour des motifs raisonnables et plausibles, croit qu'il a été commis une infraction pour laquelle le délinquant peut être arrêté sans mandat, qu'elle ait été commise ou non, et qui, pour des motifs raisonnables et plausibles, croit qu'un individu a commis cette infraction, est justifiable de l'arrêter sans mandat, que cet individu soit réellement coupable ou non.

SERMENT

QUESTION.—Pour pouvoir être admis à faire serment et à rendre témoignage devant les tribunaux de la province de Québec, est-il *absolument* nécessaire de croire en Dieu, et, si oui, cette croyance suffit-elle ?

Marchand.

RÉPONSE.—La croyance en Dieu est une condition *sine qua non* de l'admission à la prestation du serment devant nos tribunaux, et, sans cette prestation de serment, on n'est pas admis à rendre témoignage.

Cette croyance en Dieu n'est cependant pas suffisante, car il

faut aussi croire à l'existence de récompenses et de peines futures. Notre Code de Procédure civile contient une disposition expresse à ce sujet dans l'article 259. Voici cet article qui ne laisse place à aucun doute.

Art. 259. Avant d'être admis à faire serment, le témoin peut être examiné par l'une ou l'autre des parties sur sa croyance religieuse, et il ne peut être admis à faire serment ou l'affirmation (1), ni à rendre témoignage, s'il ne croit en Dieu, et à l'existence de récompenses et de punitions après la mort.

Il ne s'agit pas ici d'une croyance vague à des récompenses et à des châtements futurs. Il faut que ce soit une croyance ferme, entière et exempte de tout doute. Ainsi jugé en 1883 par la Cour Supérieure à Montréal, (Loranger, juge,) dans la cause de

LA BANQUE FÉDÉRALE, *demanderesse*

vs.

HENRY G. LEVETUS, *défendeur.*

A l'enquête dans cette cause le juge a refusé d'admettre à la prestation du serment le témoin Joseph S. Lea. Ce témoin croyait en Dieu, mais sa croyance aux châtements futurs a été trouvée insuffisante. Voici une partie de son interrogatoire.

Q.—Croyez-vous à des récompenses ou à des châtements futurs ?

R.—Je n'ai aucune connaissance certaine des récompenses et des châtements futurs :

Q.—Quelle est votre croyance dans les récompenses et les châtements ?

R.—Je crois à des récompenses et à des châtements ; mais je n'en ai aucune conception certaine.

Q.—Croyez-vous à des récompenses et à des châtements *après la mort* ?

R.—Je ne pourrais pas définir exactement ma croyance quant au moment précis des récompenses et des châtements futurs ; mais je crois à des récompenses et à des châtements.

Q.—Croyez-vous à l'immortalité de l'âme ?

R.—Je n'en ai aucune notion. Je ne sais ce qu'elle signifie. Il est possible que l'âme soit immortelle, il est possible qu'elle ne le soit pas.

A une autre question le témoin a répondu.

Je crois qu'il y a une récompense pour les bonnes actions et qu'il y a un châtement pour les mauvaises, éventuellement ; mais il m'est impossible de dire que cela doit être à une époque déterminée et certaine, soit pendant la vie de l'homme ici-bas, ou toute autre existence qu'il peut avoir s'il en a une. Je ne m'occupe pas d'approfondir ces questions, parceque je n'y vois aucune solution. Je suis convaincu qu'il y a un châtement et des récompenses, mais je ne puis pas fixer où cela doit se produire.

ERREUR JUDICIAIRE

Aux nombreux cas d'erreurs judiciaires dont j'ai déjà parlé dans le PROPAGATEUR, j'ajoute le suivant. Il est rapporté par la Vérité du 14 Mars dernier.

(1) Les Quakers ne jurent pas. La loi leur permet simplement de déclarer et affirmer solennellement et sincèrement (O. P. C. art. 255.)

Ce cas a beaucoup d'analogie, avec celui de l'abbé Dumoulin rapporté dans le PROPAGATEUR, numéro du 1er Septembre 1892, page 403.

UN MARTYR DU SECRET DE LA CONFESSION

Un journal de Bonn (Prusse) faisait en 1880, le récit suivant :

Il y a une vingtaine d'années, l'abbé Kobylowics, curé d'Oratow, près de Kiew, fut arrêté sous l'accusation d'assassinat. Un fermier de la localité avait été assassiné à coups de fusils. L'instituteur de la commune, organiste de la paroisse, dénonça le curé, et invita le juge d'instruction à opérer une perquisition à la sacristie et à l'église. On y trouve le fusil récemment déchargé du curé. Celui-ci après avoir été excommunié par Monseigneur Borowski, évêque de Zylomir, fut condamné aux travaux forcés à perpétuité. Il est mort au bagne. Pendant l'instruction, il ne cessa de protester de son innocence.

Il y a quelques semaines, l'organiste dénonciateur est mort à son tour. A ses derniers moments il a fait venir l'autorité judiciaire et l'autorité communale, et a avoué qu'il avait assassiné le fermier pour épouser sa veuve. Pour déjouer tous les soupçons, il s'était servi du fusil du curé, qu'il avait dérobé, puis déposé à la sacristie pour qu'il y fût découvert par le juge d'instruction. Il a ajouté que pour empêcher le curé de donner aucune indication à la justice, il était allé se confesser à lui, racontant tout ce qu'il avait fait. Dès lors, le curé était tenu au silence par le secret de la confession, et, fidèle à son devoir, il était devenu la victime d'un infâme hypocrite.

Après cette révélation de l'organiste agonisant, l'autorité d'Oratow a télégraphié à Saint-Petersbourg pour demander la mise en liberté de l'abbé Kobylowics. Il fut répondu qu'il était mort depuis plusieurs mois. L'héroïque prêtre avait emporté dans la tombe le secret de la confession.

DESINTERESSEMENT

(D'un vieux journal.)

— Le *Droit* rappelle aujourd'hui un trait remarquable de désintéressement du célèbre avocat Lemaître, qui florissait il y a deux cents ans. Il avait gagné, pour un des plus grands seigneurs de France, une cause qui mettait dans cette maison déjà puissante une terre de deux millions de livres. Le noble et heureux plaideur ne croit pas devoir offrir à son avocat moins qu'une somme de 150,000 livres, somme énorme en ce temps-là, pour ses honoraires.

Antoine Lemaître reçoit cet opulent tribut, court chez l'avocat de la partie malheureuse, et lui dit : " M. le duc de, mon client, m'a remis ces 50,000 écus pour les vôtres. Il a gagné, selon le droit de la justice, mais il ne voulait pas que le triomphe de sa cause fût en même temps le signal de la ruine d'une famille qu'il estime et honore. "

Ce trait sublime de désintéressement et de grandeur d'âme ne fut connu et divulgué que trente ans après la mort de son auteur, et par celui-là même, le duc de, à qui il en avait reporté toute la gloire.

PENSEZ-Y BIEN

OU RÉFLEXIONS SUR LES QUATRE FINS DERNIÈRES.

Petit volume in-32 de 253 pages, relié..... \$0.25

(Suite)

Demandez à Dieu qu'il vous pénètre de cette crainte salutaire pour obtenir cette grâce. *Pensez-y bien.*

Après ce désordre et cette confusion de la nature, on verra paraître l'étendard de la croix et le Sauveur du monde avec tout l'éclat de sa majesté. Alors les Anges sépareront les élus des réprouvés, mettant les premiers à la droite et les seconds à la gauche ; séparation fatale qui couvrira les damnés de honte et de confusion. C'est pour lors que, touchés d'un vif mais inutile repentir, ils diront dans l'amertume de leur cœur : O insensés que nous sommes ! nous nous sommes égarés de la voie de la vérité ; nous avons marché par des routes rudes et difficiles, nous nous sommes lassés dans la voie de l'iniquité. Que nous servent maintenant tous ces biens que nous avons possédés, et tous ces plaisirs que nous recherchions avec tant d'empressement ? Tout cela a disparu comme un songe, sans qu'il nous en reste autre chose que les malheurs éternels dans lesquels ils nous ont précipités ; pendant que ceux dont nous blâmions la vie réglée sont maintenant au nombre des enfants de Dieu, jouissant d'un bonheur qui ne finira jamais... Du nombre desquels voulez-vous être ? votre sort est entre vos mains. *Pensez-y bien.*

HISTOIRE.

Bocaris, roi des Bulgares, avait été instruit, par de fervents missionnaires, des vérités de la religion ; mais son esprit, trop occupé des affaires de ce monde, et son cœur trop livré aux plaisirs des sens, donnaient peu d'accès aux impressions de la grâce : il restait païen, toujours attaché aux superstitions de l'idolâtrie, et enseveli dans les ombres de la mort. Il arriva, par hasard, ou plutôt par une providence spéciale, qu'un peintre fameux fit un voyage en Bulgarie. On le présenta au roi, et comme ce prince se plaisait extrêmement aux plaisirs de la chasse, et qu'on est charmé de voir en peinture ce que l'on aime, il commanda à ce peintre de lui tracer le tableau d'une chasse, avec tous ses agréments, dans un palais qu'il avait fait bâtir tout nouvellement, lui recommandant surtout d'y peindre des animaux affreux et des figures épouvantables ; car c'était là ce qui était le plus de son goût.

Le peintre, qui était chrétien, croyant que la Providence lui avait ménagé une occasion favorable pour porter le dernier coup à la conversion de ce prince infidèle, au lieu de peindre une chasse telle qu'il la demandait, lui traça un tableau frappant et terrible du dernier jugement. Tout y inspirait la terreur et l'effroi. D'un côté on voyait un ciel obscur et caché sous de sombres nuages, de l'autre, la terre tout en feu et la mer teinte d'une couleur de sang. Le trône du souverain juge des vivants et des morts paraissait suspendu dans les airs, au milieu des éclairs menaçants, et environné d'un nombre innombrable d'Anges,

ministres de ses vengeances. Tous les hommes rassemblés dans une vaste plaine saisis de crainte et de frayeur, attendaient l'arrêt qui devait décider de leur bonheur ou de leur malheur éternel ; plus bas était les démons avec des figures hideuses, attendant les âmes malheureuses qui seraient livrées à leur fureur : l'abîme des enfers était ouvert pour les recevoir, et vomissait des tourbillons horribles de flammes et de fumée.

Le peintre travaillait toujours en secret à ce tableau, et tenait le roi en suspens, lui disant qu'il voulait, autant qu'il était en lui, tracer un tableau parfait et qui fût son chef-d'œuvre.

Le jour assigné où l'on devait présenter ce grand ouvrage dans sa perfection étant venu, tous les courtisans étant rassemblés avec le prince, le peintre tira tout à coup le rideau, et découvrit sa peinture aux yeux des spectateurs. A cette vue, le roi demeura longtemps étonné et comme sans sentiment, tant il était frappé de la terreur de ce spectacle ; puis se retournant du côté du peintre : " Eh ! qu'est-ce donc, dit-il, que représente ce terrible tableau ? " Alors le peintre prit occasion de parler des jugements de Dieu, des peines réservées aux méchants, des récompenses préparées aux bons, des horreurs d'une éternité malheureuse, et des délices d'une éternité de bonheur, de toutes les vérités, en un mot, de la religion ; et il en parla avec tant de force, d'énergie et de feu, que le prince, déjà ému, ne put résister aux impressions que faisait sur lui cette image effrayante. Peu de temps après il se rendit à Dieu par une conversion sincère, et embrassa la religion, bien résolu d'y persévérer jusqu'à la fin. (*Tiré de Curopalate.*)

Si la pensée du jugement ne fait pas la même impression sur vous, c'est parce que vous n'y faites pas assez de réflexion ! ainsi, *pensez-y bien.*

Quelque honteuse que soit pour les réprouvés cette séparation dont je viens de parler, la manifestation de leur conscience le sera encore plus. Jugez-en vous même, par la confusion que vous auriez, si ces péchés que vous avez commis en secret venaient à la connaissance des hommes. Voilà cependant ce qui arrivera au jour du jugement. Dieu fera connaître à tout l'univers tous vos péchés, vos pensées les plus cachées, vos désirs déréglés, vos intentions, tous les mouvements de votre cœur corrompu, en un mot, tous les replis de votre conscience. Quelque soin que vous ayez eu de cacher vos dérèglements sous des dehors d'un air modeste et d'une vertu apparente, quelque impénétrable qu'ait été jusque alors votre conduite aux yeux les plus clairvoyants, tout sera exposé à la vue de tous les hommes. Vous aviez pris les mesures les plus justes pour faire réussir ce mauvais dessein ; vous aviez épié le temps le plus propre et cherché les lieux les plus écartés : personne n'en avait jamais rien su, pas même vos confesseurs. Vous vous flattiez peut-être que cette action demeurait ensevelie dans les ténèbres ; mais Dieu, pour vous confondre, révélera tous ces mystères d'iniquité. Si vous avez tant de peine à déclarer ces péchés à un seul homme au tribunal de la pénitence, quoique vous sachiez qu'il ne peut en parler à personne, quelle honte n'aurez-vous point, lorsque vous verrez vos œuvres les plus secrètes découvertes à tout le monde ! *pensez-y bien.*

Et, afin que vous en soyez plus pleinement convaincu, et que vous ne puissiez pas dire que vous n'avez persisté dans ces désordres que parce que vous n'aviez personne qui vous en retirât, une troupe de témoins s'élèveront contre vous. Votre Ange gardien,

vos confesseurs, vos directeurs et tous ceux qui auront eu quelque zèle pour votre salut, déposeront contre vous, et produiront un compte exact de tous les bons sentiments qu'ils vous ont inspirés, de tous les moyens qu'ils vous ont suggérés, sans que vous ayez jamais voulu en profiter. *Pensez-y bien.*

Cette déposition, contre laquelle il n'y aura rien à répondre, sera suivie de sanglants reproches, que le Sauveur du monde fera aux pêcheurs. Qu'ai-je pu faire, leur dira Jésus Christ, que je n'aie fait? Je me suis fait homme pour vous; je me suis assujéti à toutes les misères de la vie, je n'ai rien épargné pour vous sauver; et, après avoir travaillé l'espace de trente-trois ans, j'ai donné mon sang et ma vie pour vous racheter. Serviteur lâche et infidèle, quel usage avez-vous fait de toutes ses grâces? N'ai-je donc tant souffert pour vous et ne vous ai-je comblé de mes faveurs que pour vous voir pendant toute l'éternité l'objet de ma haine? Puisque vous n'avez pas voulu m'avoir pour Sauveur, vous m'aurez pour juge, mais juge inflexible, inexorable et sans miséricorde.

HISTOIRE.

Saint Jérôme rapporte, dans la Vie des Pères du désert, une histoire qui vient fort à mon sujet. Un jeune homme, touché du désir sincère de faire son salut, voulant se retirer dans la solitude, sa mère, qui l'aimait tendrement, et ses efforts pour l'en détourner, mais inutilement; car, quelque raison qu'elle lui apportât pour l'en dissuader, il ne répondait jamais autre chose, sinon *je veux me sauver*. Elle se rendit enfin à cette raison et permit à son fils d'exécuter son dessein, ce qu'il fit. Mais cette ferveur qu'il avait marquée à embrasser la vie religieuse se ralentit bientôt, de sorte qu'il menait une vie fort relâchée. Sa mère étant morte en ce temps-là, et lui étant tout malade, il fut présenté au jugement de Dieu, soit qu'il fût effectivement ravi en esprit, soit que ce fût un simple effet de son imagination. Sa mère, qui se trouva présente, ne l'eut pas plutôt aperçu, qu'elle lui adressa ces paroles: " Êtes-vous venu pour être condamné? Que sont devenus tous ces beaux sentiments que vous faisiez paraître, " me répétant sans cesse que *vous vouliez vous sauver*? Est-ce là ce que je " devais attendre de l'empressement que vous aviez de renoncer au monde? " Ce solitaire demeura si frappé de ces reproches, qu'étant revenu à soi et ayant recouvré en santé, il changea entièrement de conduite, regardant cette vision comme un avertissement que Dieu lui donnait pour le faire entrer en lui-même. La pénitence qu'il fit de ses négligences passées fut si rigoureuse, que les autres solitaires firent ce qu'ils purent pour l'engager à modérer un peu ses austérités, mais ils ne purent jamais rien gagner sur lui. " Si je n'ai pu, disaient-ils, soutenir les reproches de ma mère, comment soutiendrai-je ceux de Jésus-Christ au jour du jugement, quand il me reprochera mes lâchetés à la vue de tous les hommes? "

Un peu de réflexion sur vous-même. N'avez-vous point la même chose à craindre? *Pensez-y bien.*

Si ce que j'ai dit jusqu'à présent est si terrible, quelle impression ne doit point faire sur vous la sentence décisive que le juge prononcera pour confirmer celle qui aura déjà été portée à l'article de la mort, au jugement particulier! *Intelligite hæc, qui obliviscitis Deum*: Ecoutez ceci, pêcheurs, et comprenez-le. Tout l'univers étant dans un profond silence, le Fils de Dieu, après avoir dit aux élus: " Venez, les bénis de mon Père posséder le

“ royaume qui vous a été préparé depuis le commencement du “ monde, ” se retournera du côté des réprouvés avec un visage où se peindront la colère et l'indignation, et fulminera contre eux ce terrible anathème, cette épouvantable sentence : *Discedite à me, maledicti ; ite in ignem æternum qui paratus est diabolo et angelis suis* : Retirez-vous de moi, maudits ; allez au feu éternel qui a été préparé au démon et à ses anges. Je vous avais créés pour le ciel et pour être éternellement heureux ; mais vous avez mieux aimé satisfaire vos passions que de vous faire la moindre violence pour mériter cette félicité. Vous avez préféré une vile créature aux intérêts de ma gloire : vous avez fait plus d'état d'un plaisir d'un moment, que d'un bonheur éternel que je vous avais préparé. Vous avez vécu sans foi, sans piété, sans religion ; vous avez tourné en raillerie les plus saints mystères et les vérités les plus terribles de mon Evangile ; vous avez profané mes temples par vos immodesties et par vos irrévérences ; vous avez été une pierre de scandale par vos discours libertins et impies ; vous avez eu honte de paraître mes disciples, et vous avez pris en toute rencontre le parti du démon contre moi. *Allez donc au feu éternel qui a été préparé aux démons et à ses sectateurs.* Comprenez-vous bien le sens des paroles ? Qu'elles sont épouvantables et capables de jeter la terreur dans les esprits les plus intrépides ! Voudriez-vous entendre prononcer contre vous cette terrible sentence ? Si vous le craignez, voyez dans votre conduite quelle peut être la cause de cette crainte, et mettez-y ordre. Quelque mauvais usage que vous ayez fait des grâces du ciel, quelque grand qu'ait été votre égarement jusqu'à présent, vous pouvez encore remédier à ce mal par une sincère pénitence. Si vous différez, peut-être n'en aurez-vous jamais le temps. L'affaire est d'assez grande conséquence pour que vous fassiez une sérieuse réflexion, puisqu'il s'agit d'une éternité. *Pensez-y bien.*

Après que cette sentence décisive aura été prononcée, les réprouvés, ces malheureuses victimes de la colère de Dieu, ne trouvant plus d'autres ressources, souhaiteront mille fois d'être anéantis, mais en vain. Il faudra toujours exister, et que l'arrêt prononcé s'exécute sans appel et dans toute sa rigueur. Un tourbillon de flammes les investira ; la terre s'ouvrant sous leurs pieds, ils seront précipités dans les brasiers éternels allumés par la justice divine, tandis que les justes iront prendre possession d'un royaume éternel : *Ibunt in supplicium æternum justi autem in vitam æternam.* Cruelle séparation ! les damnés se verront séparés de Dieu et de la compagnie des saints pour toute l'éternité. Avez-vous bien compris l'importance de cette vérité, dont vous ne sauriez douter sans renoncer à la foi. Mais si vous le croyez, comment pouvez-vous vivre comme vous vivez ? *Pensez-y bien.*

HISTOIRE.

Rien ne fait mieux comprendre ce que peut la pensée du jugement, que ce qui est rapporté par saint Jean Cimaque de ces saints pénitents qui vivaient de son temps. Voici comment il s'en explique :

Etant entré dans le monastère des pénitents, j'en vis quelques-uns qui passaient les nuits entières debout, exposés aux injures de l'air sans prendre aucun repos ; que si quelquefois, la nature étant accablée, ils se sentaient pressés du sommeil, ils se tourmentaient en différentes manières pour s'empêcher de dormir. D'autres, revêtus d'un rude cilice, n'avaient point d'autre lit que le pavé, et se frappaient continuellement la poitrine avec des pierres, et avec tant de violence, qu'ils en jetaient le sang par la bouche en abondance ; plusieurs se chargeaient de chaînes de fer, dont le poids les accablait et les rendait immobiles ; ceux-ci se déchiraient impitoyablement, demandant à Dieu de leur faire souffrir tout ce qu'il lui plairait en cette vie, pourvu qu'il leur fit miséricorde ; ceux-là, fondant en larmes, poussaient des gémissements capables de toucher les plus insensibles. On en voyait qui, demeurant les jours entiers aux ardeurs du soleil, étaient brûlés d'une soif violente qui les faisait haleter et tirer la langue comme des chiens harassés de courses. D'autres, à peine avaient-ils pris un peu de pain, qu'ils se l'arrachaient de la bouche, se jugeant indignes de ce soulagement. Quelques-uns, tout couverts d'ulcères, se laissaient pourrir dans l'ordure et manger tout vifs aux vers qui s'engendraient dans leurs plaies ; les uns et les autres n'avaient presque point d'autre nourriture que leurs larmes : et après qu'ils avaient vécu de cette manière durant trente ou quarante ans, on ne pouvait encore les rassurer contre la frayeur de la justice divine. Ils tombaient aux approches d'une mort qu'ils avaient hâtée par leurs austérités excessives, et qui était plutôt en eux l'effet de la pénitence que la peine du péché. Lorsque quelqu'un d'entre eux était à l'extrémité, une troupe de squelettes vivants, pâles et décharnés, les yeux enfoncés et les joues cavées par l'abondance des larmes qu'ils avaient versées, s'assemblaient autour du moribond et l'interrogeaient sur l'état dans lequel il était. " Eh bien ! mon frère, lui disaient-ils d'une voix lugubre et entrecoupée de sanglots, comment êtes-vous affecté ? quels sont maintenant vos sentiments ? avez-vous quelque espérance d'obtenir ce que vous demandez depuis si longtemps avec tant de gémissements et de larmes, ou bien êtes-vous encore dans l'incertitude de votre salut ? Dieu ne vous a-t-il point fait connaître par quelque sentiment intérieur qu'il acceptait votre pénitence et qu'il vous pardonnait vos péchés ? Que dites-vous, mon frère ? Nous vous conjurons tous de nous expliquer vos sentiments, afin que nous puissions savoir ce que nous devons attendre nous-mêmes. Vous voilà enfin au terme de votre carrière, il n'y a plus de temps pour vous : croyez-vous que la justice divine se laisse fléchir par votre pénitence ? "

Quelle différence entre votre vie et celle de ces saints pénitents ? N'avez-vous pas beaucoup plus de raison qu'eux d'appréhender les jugements de Dieu ? et cependant les craignez-vous autant qu'eux ? Qu'il s'en faut ! *Pensez-y bien.*

(à suivre)

NOUVEAUTÉS

Histoire populaire de la Révolution française, par A. Rastoul.

1 beau vol. grd in-8 illustré. de 313 pages..... \$1.00

Le chef d'Escadre. Le Marquis de la Jonquière. Gouverneur général de la Nouvelle-France et le Canada, de 1749 à 1752, par le Marquis de la Jonquière. 1 vol.

in-12 de 284 pages..... \$0.75

BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE

ŒUVRES DE ALEXANDRE DE LAMOTHE

TITRES DES VOLUMES

A travers l'orient. De Marseille à Jérusalem. 1 vol. in-12 de 320 pages.....\$0.75	L'auberge de la mort. 1 vol. in-12 de 295 pages.....\$0.63
Aventures d'un Alsacien prisonnier en Allemagne. 1 vol. in-12 de 259 pages..... 0.50	Le cap aux ours. 1 vol. in-12 de 386 pages 0.75
Espérit Cabassu, exploits d'un mousse au Tonkin. 1 vol. in-12 de 379 pages..... 0.75	Le fou du Vésuve. 1 vol. in-12 de 318 pages. 0.75
Flor: chez les nains. 1 vol. in-12 de 377 pages. 0.75	Le gaillard d'arrière de la Galathée. 1 vol. in-12 de 328 pages..... 0.50
Foedora la Nihiliste. 1 vol. in-12 de 321 pages..... 0.75	Légendes de tous pays, (les animaux). 1 vol. in-12 de 339 pages 0.75
Gabrielle. 1 vol. in-12 de 338 p. 0.75	Le proscrit de Camargue. 1 vol. in-12 de 303 pages..... 0.75
Histoire d'un denier d'or. 1 vol. in-12 de 385 pages..... 0.75	Le puits sanglant. 1 vol. in-12 de 308 pages 0.50
Histoire d'une pipe. 2 vol. in-12 de 255-268 pages..... 1.00	Le roi de la nuit. 2 vol. in-12 de 282-384 pages..... 1.25
Histoire populaire de la Prusse. 1 vol. in-12 de 142 pages..... 0.38	Le secret du Pôle. 1 vol. in-12 de 373 pages..... 0.75
Jack Famine et Betzy Millions. 1 vol. in-12 de 293 pag. 0.50	Les Camisards. 3 vol. in-12 de 387-384-357 pages..... 1.50
Journal de l'orpheline de Jaumont. 1 vol. in-12 de 173 pages..... 0.38	Les compagnons du désespoir. 3 vol. in-12 de 267-283-270 pages..... 1.50
La fiancée du Vautour blanc. 1 vol. in-12 de 408 pages..... 0.75	Les deux Romes. 1 vol. in-12 de 315 pages..... 0.75
La fille du bandit. 1 vol. in-4 illustré de 796 pages..... 2.50	Les grands soucis du docteur Sidoine. 1 vol. in-12 de 340 p. 0.75
La filleule du baron des Adrets. 1 vol. in-12 de 407 p. 0.75	Les faucheurs de la mort. 2 vol. in-12 de 349-340 pages.... 1.00
Larcine des brumes, et l'Émeraude des mers. 1 vol. in-12 de 317 pages..... 0.75	Les fils du martyr. 1 vol. in-12 de 346 pages..... 0.63
	Les métiers infâmes. 1 vol. in-12 de 286 pages..... 0.75

Les moissonneurs de tempêtes. 1 vol. in-12 de 386 pages...\$0.75	L'Orpheline de Jaumont. 1 vol. in-12 de 437 pages.\$0.75
Les mystères de Macheoul. 1 vol. in-12 de 293 pages..... 0.50	Marpha. 2 vol. in-12 de 281-197 pages..... 1.00
Les secrets de l'Equateur. 1 vol. in-12 de 420 pages..... 0.75	Métamorphoses du citoyen préfet Tartarin Gribouille. 1 vol. in-12 de 247 pages..... 0.38
Les secrets de l'Océan, Fleur des eaux. 1 vol. in-12 de 353 p. 0.75	Nadège, roman sur le Nihilisme. 1 vol. in-12 de 304 pages..... 0.75
Les secrets de l'Océan, Le capitaine Ferragus. 1 vol. in-12 de 385 pages..... 0.75	Patrick O'Byrn. 1 vol. in-12 de 252 pages..... 0.50
Les soirées de Constantinople. 1 vol. in-12 de 221 pages..... 0.63	Pia la San Pietrina. 2 vol. in-12 de 349-336 pages..... 1.25
Le taureau des Vosges. 1 vol. in-12 de 348 pages..... 0.63	Quinze mois dans la lune. 1 vol. in-12 de 360 pages..... 0.75

NOUVEAUTÉS

L'ouest Canadien, sa découverte par le Sieur de la Vérendrye, son exploitation par les compagnies de traites, jusqu'à l'année 1822, par M. l'abbé G. Dugas ancien missionnaire. 1 beau vol. in-8 de 413 pages, orné de 2 cartes..... \$1.00

Morceaux choisis, politiques, philosophiques et religieux de Mgr Henry-Edward Manning, cardinal archevêque de Westminster, traduits de l'anglais par A. Bouyssy. 1 vol. in-8 de 290 pages..... \$0.75

Pèlerinage aux sanctuaires de la Mère de Dieu, suivis de méditations sur plusieurs des principales vérités de la religion, par M. Léon-Papin Dupont, M. l'abbé B. et Dom Guéranger, abbé de Solesme. 2 vol. in-12..... \$1.50

EUGÉNIE ET MAURICE DE GUÉRIN

(SUITE)

Ce fut aux premiers jours du mois d'août 1821 que le jeune séminariste revit le Cayla ; il l'avait quitté depuis deux ans. Sa joie fut si profonde qu'elle se traduisit en larmes abondantes. Qu'elle fête que ce retour pour son père, son frère et ses sœurs ! Alors recommença pour Maurice et Eugénie cette vie à deux qui leur était si chère : ils priaient, ils lisaient, ils écrivaient, ils respiraient pour ainsi dire ensemble. C'était le temps des vendanges, ils aimaient à voir cueillir les raisins, à se promener dans la campagne, à s'asseoir au bord des ruisseaux. Chaque jour, de bon matin, ils se rendaient à l'église ; Maurice servait la messe et communiait souvent à côté de sa sœur. Il exprimait ouvertement le dessein d'entrer dans l'Eglise ; la perspective de vivre un jour près de Maurice, dans un modeste presbytère, faisait la plus douce espérance d'Eugénie. Mais M. de Guérin, qui désirait ouvrir une plus large carrière à l'intelligence de son fils, ne le fit point rentrer au séminaire de Toulouse ; il l'envoya continuer ses études à Paris, au collège Stanislas, l'un des foyers les plus purs de science, à cette époque. " Envoyé à Paris, dit plus tard Maurice, un plus vaste champ s'offrit à mon intelligence ; à mesure que je fis des progrès dans le monde intellectuel, je sentis croître mes tourments, parce que ma réflexion prit une nouvelle activité. " Maurice

passa cinq années au collège sans retourner au Cayla et les brillants succès et les flatteuses affections qu'il y mérita ne suffisaient pas à consoler sa sœur de son absence. Enfin il revint et dès lors recommença, mais, hélas ! pour bien peu de temps, cette vie à deux que le frère et la sœur semblaient se promettre éternelle. Pour employer un joli mot de la jeune fille : " lui et elle, c'étaient les deux yeux d'un même front. " Seulement, dit-elle encore, " quand il revint à la fin de ses classes, je le trouvai tout empreint de tristesse. Rien ne lui plaisait que les promenades qu'il remplissait d'épanchements de cœur et d'observations sur la nature. "

Ce fut durant ce séjour de Maurice qu'arriva la terrible aventure du coup de fusil dont la sœur bien-aimée faillit être victime. Encore sous les impressions de sa douleur, le jeune homme écrit à sa sœur : " O ma sœur, que je te suis donc fatal ! ce n'est pas assez de faire si souvent couler tes larmes, j'ai manqué te donner la mort, j'ai manqué t'immoler dans ces bois comme la colombe. Maudit chasseur ! Maudite soit l'arme perfide et meurtrière ! je l'ai jetée pour jamais loin de moi. Jamais la main de ton frère ne touchera un fusil. Comment le plomb mortel est-il parti ? Et comment n'a-t-il fait que déchirer ta robe sans l'atteindre ? Dieu t'a préservée. Sans ce prodige, il y aurait eu

deux tombes, chère sœur je ne t'aurais pas survécu."

Le lendemain le frère et la sœur se rendirent à Andillac pour remercier Dieu de la protection visible dont ils avaient été entourés la veille; en reconnaissance de cette faveur, ils prièrent plus longuement que d'habitude, et, dans cette prière émue, Maurice puisa le courage d'annoncer à sa sœur son changement de vocation. Cette confiance inattendue causa à la jeune fille une impression douloureuse dont sa vie tout entière se ressentit. Ses rêves les plus caressés, les seuls projets d'avenir qu'elle se permit s'évanouissaient tout d'un coup. Vivre dans un presbytère, tout près d'une église, aider son frère à faire le bien, l'avoir non seulement pour ami de cœur mais comme guide de l'âme, voilà le seul, le suprême bonheur qu'elle demandait à la vie. Mais si Eugénie souffrit de voir son frère renoncer au plus saint des états, elle ne s'en plaignit pas, elle tenait trop à sa tranquillité et à son salut pour ne pas s'interdire toute parole et tout air de blâme. D'ailleurs, écrivait-elle, "il avait renoncé à l'état ecclésiastique sans perdre ses tendances religieuses. Il était même si pieux qu'on l'appelait dans le pays le jeune saint."

M. de Guérin décida alors que Maurice ferait des études de droit et le jeune homme quitta plus désolé encore que jamais le Cayla pendant que sa sœur ajoutait aux douleurs de la séparation les inquiétudes que lui causait les pensées des séductions et des dangers qui attendent un jeune homme à

Paris et qui font de cette grande ville une véritable fosse aux lions, dont les Daniel seuls sortent sains et saufs.

Maurice arrivait à Paris pour être témoin des événements de 1830. Il blâma naturellement l'usurpation qui devait être si fatale à la France et, de conviction comme de naissance, il demeura fidèle à l'héritier de Charles X. Cependant pour rassurer sa famille, il écrivit bientôt: "Il y a eu des troubles à l'école de droit, mais les cours que je suis ont été complètement étrangers à ces désordres; comptez sur ma prudence durant ces jours critiques." Le jeune homme sut aussi calmer les inquiétudes de sa sœur; il la tient au courant de tout ce qui le concerne et lui prouve qu'il sait et veut rester digne d'elle. Dans ces lettres on remarque le peu de goût de l'étudiant pour le droit; il s'occupe beaucoup de littérature et d'histoire, aiguise sa plume pour se jeter dans l'arène de la polémique et fréquente les salons les plus aristocratiques, où il est reçu comme un jeune homme distingué et plein d'honneur. Pourtant l'amour de la solitude le domine toujours chez l'étudiant: "Tu sais, écrit-il à sa sœur, que j'ai une chambre, une fort jolie chambre où j'ai mon lit, mon feu et mes livres; là je peux travailler à mon aise et longuement et silencieusement. Je m'enfonce dans cette enceinte comme dans mon empire; et en effet, une fois la porte fermée le monde n'est plus rien, je suis tout à toi et à mes pensées, à mes poésies, à mes livres, et nul ne vient troubler le secret de ce sanctuaire

A présent, par exemple, je suis dans un de mes plus doux moments : il est huit heures et demie du soir, il fait froid dehors et un bon feu brûle dans ma cheminée (la pensée des pauvres me gêne souvent ce plaisir), ma petite table est posée à côté et je m'entretiens délicieusement avec toi. »

Et, comme s'il eût voulu lui insinuer qu'elle pouvait et devait chercher les mêmes jouissances dans le travail de l'esprit, il lui adressait cette provocation à laquelle sa sœur devait bientôt répondre en écrivant son journal. « A l'âge où tu as commencé à écrire, il y a de ces pensées qu'on ne peut garder pour soi ; il faut les confier à un ami ou les écrire, souvent l'un et l'autre. Or tu n'es pas encore arrivée à cet âge qu'on appelle mûr, cet âge où le peu de joie que nous avons au fond du cœur se dessèche. Pourquoi laisser passer une saison qui n'est pas encore finie pour toi, sans en jouir, sans en garder du moins quelques souvenirs ? Allons donc, loin, bien loin de toi ces petites pensées qui rétrécissent. Je ne te dirai pas de marcher, non, laisse-toi seulement entraîner. Oh ! si j'étais toi ! Tout moi que je suis, j'ose quelquefois donner cours à ma pensée, je la laisse courir çà et là sous la forme qui lui plaît ; je serai content pourvu que je puisse t'attirer dans la carrière. Je jette le gant, j'espère que tu le relèveras. »

Pendant sa troisième année de droit, le jeune homme, pour lequel le code n'avait aucun attrait, se lança dans la publicité, il écrivit avec succès dans la *Revue européenne* en collabo-

ration avec MM. de Cazalès, de Champagny, de Carné et Wilson : ces débuts, surtout un article sur le bienheureux Nicolas de Flüe, lui méritèrent son admission dans le *Courrier de l'Europe*, journal dont les idées étaient dans le sens de celles de l'*Avenir*. On juge facilement de la joie d'Eugénie : « Oui, tu m'écriras, mais ce sera imprimé, doré, relié. Te voilà auteur, te voilà riche de gloire, et me voilà à Paris. » Toujours le rêve de vivre près de Maurice. Hélas ! il fallut encore y renoncer. Lorsque Maurice et quelques amis apprirent le retraité de M. de Lamennais à la Chênaie, ils formèrent le dessein de suivre le célèbre polémiste dans sa solitude. Maurice vint donc au Cayla pour faire ratifier ses plans par sa famille ; il ne rencontra aucune opposition. M. de Guérin trouva que c'était un honneur pour son fils de suivre une direction qu'on jugeait encore comme la plus haute et la plus sûre en fait de science et de religion, et malgré le chagrin de s'en séparer Eugénie ne pouvait se défendre de se réjouir à la pensée que son frère portait encore en lui des goûts et des besoins de vie religieuse.

Dans le cours de décembre 1832, au moment où Lacordaire s'éloignait de la Chênaie, comme on s'éloigne d'un écueil, Maurice de Guérin y entraît comme on entre dans un port, venant y chercher le calme, la connaissance de lui-même, le dernier mot sur sa vocation. La Chênaie lui convenait, c'était une espèce de congrégation religieuse « mi-partie bénédictine et séculière », une maison ne hautes études où La-

mennais préparait un groupe de jeunes gens d'élite à la défense de l'Eglise. A ce moment, nul soupçon ne planait à l'extérieur sur le compte du grand homme ; le prêtre venait d'édifier le monde en paraissant ajouter l'éloquence de l'humilité au prestige du génie. Maurice pouvait écrire : " Nous n'avons tous qu'un but, la science de Dieu, la science catholique, mais nous y tendons par des chemins divers, accomplissant ainsi la grande loi de la variété dans l'unité... M. de Lamennais m'a jeté dans les langues modernes, et en même dans la philosophie catholique et l'histoire de la philosophie. Je crois que j'aurai plus de choses à te dire dans mon désert que dans le tourbillon parisien. Ici on ne perd pas une pensée ; là-bas, tout se perdait en évaporisations. L'imagination est libre de toute préoccupation extérieure, et le cœur et l'âme y gagnent beaucoup ; c'est vraiment ici qu'il faut veuir quand on veut se réfugier dans l'étude et dans le Seigneur. "

Au milieu de cette vie de travail et de piété, le jeune homme eut le courage d'une généreuse résolution. En moins d'une année, il avait triomphé de ses incertitudes, et, vers la fin de l'année 1833, au sortir d'une retraite de quelques jours, il s'affiliait par des vœux à la communauté de la Chênaie. Hélas ! il était écrit que Maurice n'aurait pas de repos assuré sur cette terre. Un mois à peine après sa profession, la tribu de la Chênaie se trouvait dispersée, et Mgr de Lesquen, évêque de Rennes, en transportait le

noviciat à Ploërmel sous la direction digne et sûre du frère de M. de Lamennais. Le génie avait sombré dans l'orgueil de l'homme. Maurice partit ; mais, en voyant se dresser devant lui les hauts murs de clôture de sa nouvelle résidence, il regretta la Chênaie comme son paradis perdu et pleura sur M. de Lamennais comme sur un père. " J'ai embrassé, s'écria-t-il en sanglotant, j'ai embrassé, pour le quitter, un homme que j'aime de cette affection ardente qui ne ressemble à nulle autre. Il m'a mené neuf mois durant, au bout desquels le fatal carrefour s'est rencontré. L'habitude de vivre avec lui faisait que je ne prenais pas garde à ce qui se passait dans mon âme ; mais, depuis que je ne le vois plus, j'y ai trouvé comme un grand déchirement. Je pleurerai sur lui et sur ceux qui lui font du mal. "

Le jeune homme ne put se décider à vivre dans sa nouvelle solitude ; il hésitait entre Paris et Cayla, quand la main de l'amitié le recueillit à la porte du cloître de Ploërmel pour le conduire au Val de l'Argueron. La famille de Guérin apprit avec anxiété que Maurice était de nouveau rejeté dans la lutte de la vie pour laquelle il était si peu fait. Trois années devaient se passer dans les plus vives douleurs. " Je crains, écrivait Eugénie en 1836, que Maurice n'ait pas encore ouvert les yeux. Il serait malheureux qu'avec ses bonnes qualités il tombât dans l'erreur. Celles de l'esprit sont fatales, plus dangereuses encore que celles du cœur. "

(à suivre)